



LES ECHOS DE LA CITE



Bulletin mensuel d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • N° 28 • JUILLET - AOUT 2014

Mobilisation contre les activités du groupe terroriste Boko Haram

Le groupe terroriste nigérian constitue de plus en plus une menace sérieuse pour l'Afrique centrale, en particulier pour le Cameroun et le Tchad, compte tenu de leur contiguïté avec l'Etat de Borno, bastion de la secte armée. Le point de la situation...



8 mai 2014, Lagos – Mme Envera Selimovic du Centre d'Information des Nations Unies au Nigeria a participé à une manifestation pour la libération de plus de 200 filles enlevées par Boko Haram en avril. Ph. ONU

Ces dernières années, le Cameroun a été particulièrement touché par les attaques meurtrières de Boko Haram suivies de destructions de biens ainsi que des enlèvements d'étrangers et de nationaux. Ce pays, qui a mis en place un dispositif conséquent, a également enregistré un nombre croissant de réfugiés fuyant les violences dans les trois régions au Nord-est du Nigeria où la secte armée revendique la création d'un Etat islamique.

Renforcement de la coopération régionale

Le Cameroun accueille notamment 39 000 réfugiés nigériens, selon le Haut-commissariat des Nations Unies aux réfugiés (HCR). Plus de 2000 ont trouvé refuge dans les îles du lac Tchad, tandis que d'autres continuent à arriver. Le 31 août 2014, les insurgés ont attaqué Kerawa (Extrême Nord du Cameroun), contraignant des réfugiés et d'autres résidents à fuir

la zone.

La communauté internationale est fortement mobilisée pour accompagner les efforts des pays concernés dans la lutte contre ce phénomène dont les conséquences sécuritaires et humanitaires sont redoutables. Aussi bien en Afrique qu'en Occident, des réunions de haut niveau se multiplient pour réfléchir aux voies et moyens d'y faire face de manière collective. Il est en effet admis et reconnu que Boko Haram n'est plus seulement un casse-tête pour le Nigeria, mais aussi pour ses voisins et le monde entier. Il faut du reste rappeler que lors du Sommet organisé le 17 mai 2014 à Paris sur la sécurité au Nigeria, il y avait, outre, le président François Hollande de la France, ses homologues Goodluck Jonathan du Nigeria, Idriss Déby du Tchad, Paul Biya du Cameroun, Mahamadou Issoufou du Niger et Boni Yayi du Bénin. Les USA et la Grande-Bretagne y avaient envoyé des représentants ainsi que l'Union européenne. Deux réunions

de suivi des conclusions dudit Sommet ont déjà eu lieu au niveau ministériel, respectivement à Londres (Grande-Bretagne, 12 juin) et à Abuja (Nigeria, 3 septembre).

Le renforcement de la coopération régionale reste l'un des points essentiels, particulièrement en ce qui concerne les échanges de renseignements et la prise des mesures efficaces pour identifier et stopper les sources de financement et d'approvisionnement de Boko Haram en armes. Le 22 mai dernier, le Conseil de sécurité de l'ONU a placé ce groupe sur la liste noire des organisations terroristes soumises à des sanctions en raison de ses liens avec Al-Qaïda. Ces sanctions comprennent des gels d'avoirs, un embargo sur les armes et des interdictions de voyager.

Ban Ki-moon inquiet, UNOCA sur le terrain...

« Je m'inquiète des conséquences des combats entre l'armée nigérienne et Boko Haram, qui ont provoqué le déplacement de dizaines de milliers de Nigériens vers le nord du Cameroun et le Tchad. Je suis également préoccupé par les agissements – enlèvements et attentats à la bombe meurtriers, notamment – auxquels se livre Boko Haram dans certains États de la sous-région. Je me félicite des efforts qui sont faits pour renforcer la coopération aux frontières et engage les pays d'Afrique centrale concernés à coopérer avec le Nigeria pour mettre rapidement un terme aux activités des groupes armés et extrémistes qui continuent de compromettre la paix et la stabilité dans la région. Je salue également la détermination des États de la région à aller de l'avant dans l'élaboration du plan pour la mise au point d'une stratégie intégrée de lutte contre le terrorisme et les armes légères et de petit calibre en faveur de l'Afrique centrale ». Dans cet extrait du sixième Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités de l'UNOCA, M. Ban Ki-moon souligne que ce Bureau régional « continuera d'appuyer ces efforts, en collaboration avec les entités des Nations Unies concernées ». Dans les prochaines semaines, son Représentant spécial pour l'Afrique centrale enverra une mission au Cameroun et au Tchad pour évaluer la situation et faire des propositions pertinentes, y compris en ce qui concerne l'accélération de la mise en place d'une stratégie antiterroriste pour l'Afrique centrale en discussions depuis plusieurs mois. M. Abdoulaye Bathily salue les actions déjà menées sur ce front par les différentes parties prenantes, en particulier le Réseau régional de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale. Le coordonnateur dudit Réseau a fait le point sur ce sujet lors de la 38^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale tenu du 29 juillet au 2 août à Malabo, en Guinée équatoriale (voir pages suivantes).

La lutte contre le terrorisme au cœur des préoccupations des Etats de la sous-région



Lors de la 38^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNOCA) les participants ont suivi avec intérêt la présentation du Professeur Wullson Mvomo Ela, Coordonnateur régional du Réseau de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale, sur les menaces terroristes auxquelles est confrontée la sous-région. Outre les activités de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), il s'est appesanti sur les attaques répétées de Boko Haram dans l'Extrême Nord du Cameroun. Un accent a été aussi mis sur les manifestations et les modes opératoires de ces groupes armés ainsi que sur les initiatives pour mettre un terme à ces menaces ou en limiter la portée.

Mesures préventives

Le Coordonnateur régional a informé le Comité que deux ateliers ont été organisés à Libreville (Gabon) en janvier 2014 et à Bujumbura (Burundi) en avril dernier pour renforcer les capacités des fonctionnaires de la police et des douanes dans ce domaine. Il a noté que ces ateliers ont permis d'adopter une série de mesures pour faire face aux menaces terroristes. Il a rendu hommage aux différents partenaires qui ont facilité la tenue de ces réunions techniques, en particulier le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme (CTITF/UNCCT), la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (CTED) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA).

Le Professeur Wullson Mvomo Ela a annoncé que des rencontres similaires auront lieu d'ici la fin de l'année au Congo et au Cameroun. Il a fait observer que cette démarche participe de la détermination du Réseau à assumer pleinement ses missions et à accompagner les efforts des Etats en ce qui concerne la prise des mesures préventives contre le terrorisme en Afrique centrale, y compris l'endossement politique d'une stratégie commune pour la sous-région. Dans ce cadre, il a

mis en lumière l'obligation de garantir le respect des droits de l'Homme. Il a plaidé pour un renforcement de la coopération avec les organisations sous-régionales et d'autres partenaires, pour une meilleure synergie dans ce combat.

M. Bernard Mokam, Conseiller régional pour le Sahel du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a saisi cette occasion pour informer le Comité des efforts déployés par l'ONU dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie intégrée pour lutter contre le terrorisme dans le Sahel. En particulier, il a mentionné l'étude sur la perception des communautés sur les causes de l'insécurité et l'extrémisme dans les régions frontalières des pays du Sahel. Cette étude, qui devrait couvrir 8 pays sahéliens (dont le Cameroun et le Tchad), facilitera le déploiement rapide de l'assistance technique dans les domaines liés au contre-terrorisme dans cette zone.

Le Comité a recommandé que des liens fonctionnels soient établis entre la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et le Réseau de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale afin de faciliter le développement des complémentarités effectives entre les deux sous-régions.



Mise en œuvre de la Déclaration de Bangui sur une Feuille de route sur la lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères

La question de la lutte contre le terrorisme est au centre des préoccupations des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNOCA) depuis plusieurs années. L'un des temps forts de cet engagement est l'adoption d'une feuille de route sur la lutte contre ce phénomène lors de la 33^e session tenue en décembre 2011 à Bangui (RCA). Sa mise en œuvre a connu un développement important avec la création d'un Réseau régional de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale – en marge de la 35^e réunion et du 20^e anniversaire du Comité en décembre 2012 à Brazzaville (Congo). Depuis Ndjamena (décembre 2013), l'UNOCA invite le Coordonnateur dudit Réseau à faire un état des lieux prospectif sur cette question, conformément à une recommandation prise lors de la 36^e rencontre ministérielle tenue à Kigali en août 2013. A Malabo, le Comité a réaffirmé la nécessité d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour des différents travaux. La revue géopolitique présentée par la CEEAC a permis d'attirer davantage l'attention sur ce sujet et bien d'autres : le narco-terrorisme ainsi que les activités de Boko Haram (dont les conséquences humanitaires et sur les droits de l'Homme sont insoutenables, notamment au Cameroun et au Tchad) ; le braconnage ; l'insécurité maritime dans le Golfe de Guinée ; et la persistance au sein de certains Etats d'une forme de criminalité dite « rituelle ».

LRA : VIGILANCE MAXIMALE MALGRE LA BAISSSE DU NOMBRE DES DEPLACES...



Des éléments de la LRA ayant fait défection participent à des actions de sensibilisation sur les dangers du groupe armé, comme ici à Obo, il y a deux ans, lors d'une représentation publique. Photo Jose Carlos Rodriguez Soto / Consultant LRA - UNOCA

Le Secrétariat du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) a partagé avec les participants, les derniers développements relatifs à la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Il a noté que le Rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur cette question et sur les activités de l'UNOCA a été présenté le 12 mai au Conseil de sécurité. Il a relevé que cette question continue d'être une des priorités de l'ONU, précisant que l'UNOCA dispose désormais de conseillers politiques spécialement chargés de la LRA.

L'UNOCA a également noté que le Bureau poursuit sa collaboration avec l'Union africaine (UA) dans le cadre de la mise en œuvre de son « Initiative de coopération régionale pour l'élimination de la LRA ». Il a attiré l'attention sur la nomination, le 10 juillet 2014, d'un nouvel Envoyé spécial de l'UA pour la LRA, le Général de Corps d'armée à la retraite Jackson Kiprono Tuwei, du Kenya. Le Secrétariat de l'UNSAC a précisé que le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, a exprimé sa détermination à travailler avec lui, pour consolider les résultats significatifs enregistrés jusqu'ici dans la lutte contre ce groupe terroriste.

« Bienvenue à la paix »

L'UNOCA a rappelé que même si la LRA demeure une menace nécessitant une plus grande mobilisation et une vigilance maximale, le nombre de déplacés fuyant ses atrocités a chuté, passant de 420 000 en mars 2013 à 160 000 en mars 2014. De plus, il a évoqué les efforts que déploient

les ONG pour inviter les éléments résiduels de la LRA à faire défection. Les Nations Unies développent également une campagne dans ce sens. La MONUSCO et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) mènent par exemple des opérations conjointes en Province orientale, y compris dans le cadre du programme « Bienvenue à la paix » mise en place en février 2014.

Réunion des Points focaux à Entebbe

L'UNOCA a insisté sur le fait que les opérations conjointes effectuées par la MONUSCO et les FARDC ne concernent pas seulement la LRA, mais aussi toutes les autres « forces négatives ». Il a informé le Comité des succès de ce type d'opération. Une vingtaine de villages du Nord Kivu a été repris à des groupes armés, dont l'Alliance des Forces Démocratiques (ADF), une rébellion islamiste ougandaise sous le coup de sanctions onusiennes.

L'UNOCA a révélé qu'une réunion des Points focaux de la LRA (ONU, UA, ONG, partenaires régionaux et internationaux, etc.) aura lieu avant fin 2014 à Entebbe (Ouganda). Elle a été précisément fixée du 15 au 16 septembre. En prélude à cette rencontre, l'UNOCA a envoyé une mission sur le terrain en août et en septembre, notamment à Obo (Sud est de la RCA) et à Dungu (Nord est de la RDC), pour évaluer la situation et faire des recommandations sur la mise en œuvre de la stratégie onusienne de lutte contre la LRA.

Le Comité a recommandé qu'en dehors de ce mouvement dirigé par Joseph Kony, un débat de fond soit institué lors des prochaines sessions sur les autres groupes armés qui infestent la sous-région, à l'instar des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), Boko Haram et Al Shabbaab.

Hommage à Abou Moussa et à Francisco Madeira, soutien à A. Bathily

Les membres de l'UNSAC ont rendu hommage à M. Abou Moussa, ancien Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et chef de l'UNOCA ainsi qu'à l'ambassadeur Francisco Madeira, ancien Envoyé spécial de l'UA pour la LRA, pour leur engagement dans la lutte contre la LRA et pour leur contribution inestimable à la promotion de la paix et de la sécurité dans la sous-région. Ils ont par ailleurs souhaité la bienvenue à M. Abdoulaye Bathily et pris note avec satisfaction de sa détermination à travailler en étroite collaboration avec le nouvel Envoyé spécial de l'UA pour la LRA. Le Comité l'a rassuré quant à son soutien dans la mise en œuvre de son mandat en tant que chef de l'UNOCA.

L'ONU encourage les Etats d'Afrique centrale à disposer d'institutions garantissant des élections libres



au 23 juillet à Brazzaville. Ils y exhortent les différentes parties prenantes dans la crise centrafricaine à respecter l'Accord sur la cessation des hostilités et des violences (voir texte intégral de l'Appel en page 5).

Rendez-vous à Bujumbura

Le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale fera une nouvelle évaluation de la situation globale dans la sous-région lors de sa 39^e réunion prévue à Bujumbura en novembre 2014. La Guinée équatoriale assurera la présidence du Comité jusqu'à cette session du Burundi, qui occupe la première vice-présidence de l'institution. L'Angola (2^e Vice-présidence) et le Gabon (Rapporteur) complètent le bureau mis en place à Malabo où le bilan de l'ancienne équipe conduite par le Tchad a été salué par le Comité.

L'importance des processus électoraux crédibles et pacifiques dans la prévention des conflits était l'une des questions essentielles débattues lors de la 38^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAAC). Le Secrétaire général de l'ONU s'en est réjoui dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, lors de la cérémonie officielle d'ouverture de la session ministérielle dudit Comité, le 1^{er} août (photo ci-dessus).

Agenda électoral dense

M. Ban Ki-moon a salué la démarche des dirigeants de la sous-région, rappelant qu'elle s'inscrit dans un contexte marqué par un agenda électoral dense pour les deux prochaines années. « Comme vous le savez, les élections sont parfois l'occasion de tensions sociopolitiques accrues. Il importe donc que les États disposent de ressources et d'institutions adéquates pour garantir des élections libres, démocratiques et transparentes », a-t-il souligné. Il a plaidé en faveur du renforcement du rôle positif de toutes les structures impliquées dans les processus électoraux, y compris les commissions électorales, les juridictions chargées de régler les contentieux, ainsi que les entités techniques, médiatiques et politiques concernées. « Ces acteurs ont le potentiel de contribuer de manière importante à la consoli-

dation de la paix, de la sécurité et de la démocratie en Afrique centrale », a rappelé le Secrétaire général des Nations Unies.

Les participants à la 38^e réunion de l'UNSAAC ont également développé ce point de vue. « Le succès d'une élection, ce n'est pas la tenue de l'élection elle-même, mais celui de tout le processus qui y conduit », a résumé M. Pierre Siméon Athomo-Ndong, Chef de l'Unité d'appui électoral à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), invité par l'UNOCA pour faire un exposé sur ce thème spécial (photo ci-dessous). Il a renouvelé la disponibilité de la CEEAC d'accompagner les États membres afin qu'ils renforcent davantage leurs capacités nationales et leurs infrastructures électorales ainsi que l'amélioration de la participation des femmes dans la vie publique et politique. Le Comité a demandé à la CEEAC de proposer des modalités pratiques de la mise en œuvre de ce projet lors de la prochaine réunion.

Appel de Malabo

En dehors de cette question relative aux processus électoraux, le Comité a examiné la situation géopolitique et sécuritaire en Afrique centrale. Dans ce chapitre, les ministres des Affaires étrangères et les chefs de délégations présents à Malabo ont adopté un « Appel sur le Forum de réconciliation nationale et du dialogue politique inter-centrafricain » tenu du 21



Les autres temps forts de cérémonie d'ouverture



- Le discours du Président du Bureau sortant du Comité a été délivré par Madame Kassire Isabelle Housna, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du Tchad. Par la suite, elle a passé le commandement à Mme Maria Angeles Miaga Bibang, Secrétaire d'Etat chargée des Affaires financières, inspection et patrimoine au Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération de la Guinée équatoriale (photo). Celle-ci avait auparavant prononcé l'allocation d'ouverture des travaux.

- Le message du Secrétaire général de la CEEAC a été lu par le Secrétaire général adjoint, le Général Guy Pierre Garcia.

- Outre la CEEAC et le Centre Régional sur les Armes Légères illicites dans la Région des Grands Lacs, la Corne de l'Afrique et les États limitrophes (RECSA), les entités onusiennes suivantes ont participé aux travaux comme observateurs : le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA).

- Le Secrétariat du Comité est assuré depuis mai 2011 par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA).

- Tous les États membres étaient présents :** Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Principe, Tchad.

APPEL DE MALABO POUR LE RESPECT DE L'ACCORD DE BRAZZAVILLE



Nous,

Ministres des Affaires étrangères et Chefs de délégations des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale ;

Réunis à Malabo, République de Guinée Equatoriale, à l'occasion de la 38^{ème} Réunion ministérielle dudit Comité ;

Examinant la situation géopolitique et sécuritaire des Etats membres :

- Nous déclarons profondément préoccupés par la situation politique, sécuritaire et humanitaire en République Centrafricaine (RCA) ;
- Nous félicitons de la tenue à Brazzaville, du 21 au 23 juillet 2014, du Forum de réconciliation nationale et du dialogue politique inter-centrafricain ayant regroupé les autorités de la Transition, les partis politiques, la société civile, et les groupes armés autour de la Médiation internationale sous la conduite de Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo ;
- Saluons la signature par toutes les parties prenantes de l'Accord de cessation des hostilités et des violences, première étape d'un processus qui va se poursuivre dans un cadre plus élargi en République Centrafricaine ;
- Exhortons les différents acteurs au respect des engagements pris afin de favoriser le retour à un climat de paix et de sécurité nécessaire

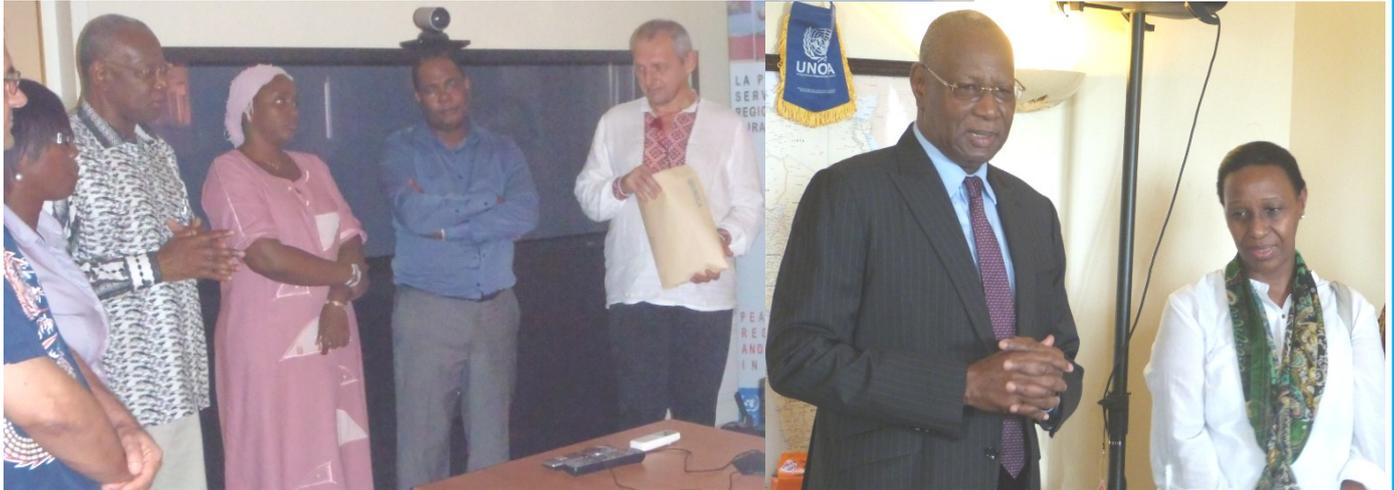
pour mener la transition à son terme en vue d'un retour de l'ordre constitutionnel normal en République Centrafricaine ;

- Réaffirmons l'engagement de nos Etats à appuyer le processus de transition et à s'impliquer plus activement dans toutes les actions visant à la résolution de la crise en République Centrafricaine ;
- Invitons la communauté internationale à continuer à apporter son soutien au règlement pacifique de la crise en République Centrafricaine ;
- Rendons hommage, une fois de plus, à la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et renouvelons notre reconnaissance aux pays frères et amis pour leur assistance multiforme dans le cadre des efforts en vue du retour d'une paix durable en RCA ;
- Lançons un appel à tous les Etats membres du Comité à contribuer de manière significative au transfert effectif, le 15 septembre 2014, de la MISCA vers la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) ;
- Exprimons notre gratitude aux Nations Unies, à l'Union africaine et à la CEEAC ainsi qu'aux partenaires régionaux et internationaux pour leur appui important à la médiation internationale.

Fait à Malabo, le 01 août 2014



Nous lançons un appel à tous les Etats membres du Comité à contribuer de manière significative au transfert effectif, le 15 septembre 2014, de la MISCA vers la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA)



Anta, Abdoul et Spes : retour à Dakar, à New York et à ... Brindisi

Anta Bocoum Gamby et Abdoul-Wahide Abdallah, respectivement Assistante administrative du Chef de Cabinet et Responsable du Budget et des Finances, ont dit au revoir à l'ensemble du personnel de l'UNOCA au cours d'une cérémonie d'hommage le 28 août dans la salle de conférence.

Abdoul retourne au siège des Nations Unies à New York après une mission riche et passionnante d'un an à l'UNOCA. Dans ses propos, M. Vasyl Sydorenko, Chef d'appui à la mission (CMS), a tenu à le remercier pour les nombreux défis qu'il a pu relever dans un contexte marqué par l'adoption de nouveaux systèmes et procédures administratives, y compris le passage à UMOJA.

Gratitude

Le Représentant spécial, M. Abdoulaye Bathily, est allé dans le même sens, en rappelant comment il su régler rapidement les difficultés financières liées à l'organisation de la 38^e réunion de l'UNOAU. Séraphine et Ibrahim, dont Abdoul était le superviseur direct ont tenu à saluer sa capacité à toujours garder son sang-froid lors des moments de pression. Ils l'ont aussi remerciés pour toutes les nouvelles connaissances qu'ils ont pu acquérir grâce à lui.

Quant à Anta, elle repart au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) après deux mois à l'UNOCA où elle a contribué de façon significative à la gestion des dossiers

administratifs au sein du Bureau du Chef de Cabinet. Ce dernier a exprimé sa totale satisfaction par rapport à sa mission temporaire à Libreville, rappelant qu'il avait déjà eu l'occasion de travailler avec elle lorsqu'il était en poste à l'UNOWA. M. Anatole Ayissi a évoqué les qualités d'une employée dévouée, dont les qualités humaines et morales ont retenu l'attention. Le Représentant spécial a exprimé sa gratitude à Anta, ajoutant qu'elle sera toujours la bienvenue à l'UNOCA.

See you soon !

Les mêmes hommages avaient accompagné le départ, le 5 août dernier, de Spes Nibigira, qui a rejoint son poste au Bureau du Représentant spécial adjoint du SG/ONU (Mission d'appui des Nations Unies en Libye - UNSMIL). Après plus de trois mois à l'UNOCA (Assistance au RSSG), elle a embarqué pour Brindisi (Italie) où certains de ses collègues de l'UNSMIL ont été provisoirement installés suite aux problèmes de sécurité observés depuis quelque temps à Tripoli. Les Nations Unies y disposent une base logistique.

Comme le veut la tradition, Anta, Abdoul et Spes ont reçu chacun des souvenirs de l'UNOCA et du Gabon. Reconnaisants, ils ont remercié l'ensemble du personnel pour leur affection et ont émis le vœu de les retrouver un jour.

So, see you soon !

James Aji à l'UNOAU pour six mois

James Aji, Conseiller politique, est en mission temporaire de six mois au Bureau des Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU) à Addis-Abeba (Ethiopie) depuis le 29 août 2014. Un cocktail a été organisé à son honneur une semaine plus tôt. L'occasion pour tous les collègues de le féliciter et de lui souhaiter plein succès dans cette nouvelle expérience. Dans son mot de circonstance, le Chef de Cabinet, M. Anatole Ayissi, a rappelé que James réuni toutes les conditions pour relever les défis qui l'attendent, en lui demandant de ne pas hésiter à solliciter des conseils quand il le faut. Il a insisté sur son professionnalisme et sa disponibilité ainsi que sur son franc-parler et son sens de l'humour.

Bien que sa mission dans la capitale éthiopienne soit temporaire, James a non seulement reçu un cadeau pour la route, mais aussi un certificat de reconnaissance pour sa contribution remarquable à la mise en œuvre du mandat bureau depuis août 2011, date de sa prise de fonction à l'UNOCA.

On comprend dès lors l'émotion qui l'a envahi au moment de prendre la parole pour remercier les collègues et les prier de ne pas l'oublier. Bon vent et à bientôt jeune homme !



AXELLE ET JEAN-PAULIN : POUR LE MEILLEUR ET POUR LE ... MEILLEUR



Axelle, Assistante administrative au sein de l'Unité de l'Information publique de l'UNOCA, et Ghislain ont scellé leur union le 8 août 2014 à la mairie de Libreville (1), deux jours après la cérémonie traditionnelle tenue à Owendo (2).

Jean-Paulin Lebel, Agent au Service d'appui à la mission (CMS/UNOCA), et Bernadette étaient également devant l'officier d'Etat civil le 30 août 2014, mairie du 2^e arrondissement de Libreville (3). Le mariage coutumier avait eu lieu le 23

août à Alibandeng, au Nord de Libreville (4). Les sourires des deux couples en disent long sur le bonheur et la joie qui accompagnent généralement ce moment mémorable. Le personnel de l'UNOCA, qui les a chaleureusement soutenu et félicité pour cette "union éternelle", leur rappelle que "le sel dessous dans l'eau ne redevient pas sel" (proverbe Fang).

Nous leur souhaitons, une fois encore, une vie familiale paisible. Pour le meilleur et sans le pire...



Une publication de l'Unité de l'Information publique

Conception et réalisation : Norbert N. Ouendji | Courriel : ouendji@un.org cc : piounoca@un.org

Tél. Bur. +(241) 01 74 14 01 - Mob. +(241) 05 72 23 23 | B.P. : 23773 Libreville, Gabon

Web: <http://unoca.unmissions.org> | twitter.com/UNOCA_NEWS



DROIT DES PEUPLES À LA PAIX



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX
21 SEPTEMBRE 2014

www.un.org/peaceday | #peaceday



A L'INITIATIVE DE L'UNOCA, LE SYSTEME DES NATIONS UNIES ORGANISE LA 2^e EDITION DU "TOURNOI DE LA PAIX", SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2014 AU STADE DE LA GENDARMERIE NATIONALE, A LIBREVILLE, DE 9H00 A 17H30. ENTRÉE LIBRE. VENEZ NOMBREUX....